



Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

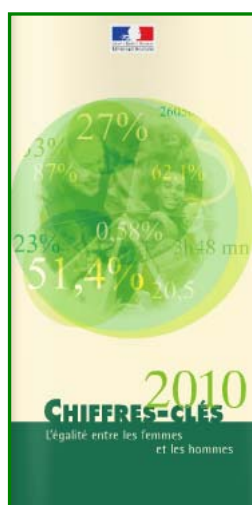
## Synthèse de l'actualité

10 mars 2011

### Action gouvernementale

#### La Journée internationale des femmes de Roselyne Bachelot-Narquin

Après deux déplacements le 7 mars : avec le Premier ministre **François Fillon**, dans les Hauts-de-Seine, sur l'égalité homme-femme dans les entreprises et avec **Claude Guéant**, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, dans les Yvelines, sur les thèmes des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales (synthèse du 8 mars), **Roselyne Bachelot-Narquin** a reçu, mardi 8 mars, des femmes ministres du gouvernement, pour un déjeuner au ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale. Chaque ministre était accompagnée d'une femme représentative de son département ministériel, dont le parcours mérite d'être mis en valeur. Les ministres présentes : **Christine Lagarde**, **Nathalie Kosciusko-Morizet**, **Valérie Pécresse**, **Marie-Anne Montchamp**, **Marie-Luce Penchard**, **Nadine Morano** et **Nora Berra**.



#### Parution des « Chiffres clés de l'égalité »

Depuis 2000, le **Service des droits des femmes et de l'égalité** de la Direction générale de la cohésion sociale publie annuellement « Les chiffres-clés de l'égalité entre les femmes et les hommes ». Ce recueil de données statistiques permet d'évaluer la place des femmes dans la société, dans la vie politique, économique et sociale. Il constitue également une riche source d'informations pour apprécier tant les progrès accomplis que le chemin restant à parcourir pour arriver à une égalité réelle. Afin de contribuer pleinement à cette dynamique, Les chiffres-clés 2010 s'enrichissent de données supplémentaires, telles que la part des femmes dans la population française, l'espérance de vie et la fécondité.

[Lire l'information et télécharger le document sur notre site](#)

## Réunion à l'Élysée sur la réussite professionnelle et sociale des femmes

Le compte rendu de la réunion présidée par le **Chef de l'Etat** sur la réussite professionnelle et sociale des femmes à la Présidence de la République (synthèse du 8 mars) a été mis en ligne sur le site de l'Élysée ainsi qu'un historique de la Journée internationale qui est, cette semaine, l'un des sujets de la une du site. Le président de la République a présidé cette réunion de travail en présence de **Roselyne Bachelot-Narquin**, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale. Participaient à cette réunion plusieurs dirigeantes et créatrices d'entreprises, ainsi que des responsables associatives œuvrant dans le champ de l'aide à la création d'entreprise et de l'insertion professionnelle. Au cours de cette réunion, le chef de l'Etat a rappelé que la féminisation des emplois, qui est aujourd'hui une réalité, ne suffit pas encore à garantir une pleine égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. A cet égard, ont été évoquées les questions d'inégalité salariale, de mixité des emplois, d'orientation, d'accès aux postes à responsabilité et la loi sur les quotas dans les conseils d'administration. Le président a souligné que ce texte, avant même d'être adopté, avait d'ores et déjà eu un impact fort en termes de prise de conscience des entreprises puisque le nombre de femmes siégeant aux conseils d'administration ou conseils de surveillance des sociétés du CAC 40 a augmenté de 44 % entre fin 2009 et septembre 2010. Il convient d'agir en priorité sur les causes profondes des inégalités persistantes en matière d'emploi. Rappelant que l'un des facteurs d'inégalité professionnelle reste la maternité et qu'une partie qu'une partie de celles qui interrompent leur activité professionnelle le font par manque de mode de garde adapté, le président de la République a indiqué que le rythme de créations de solutions de garde serait poursuivi, ainsi que leur diversification notamment en s'appuyant sur les crèches d'entreprises.



## Le 8 mars à la une du site du ministère

Le site Internet du ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale célèbre également la Journée internationale des femmes avec un bandeau spécial visible sur la page d'accueil.

<http://www.solidarite.gouv.fr/>



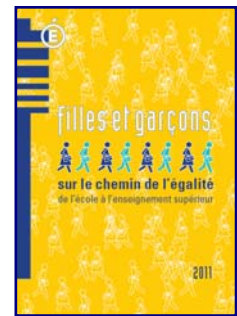
## Le Porte-parole du Gouvernement fait le point sur l'action des pouvoirs publics

Journée internationale des femmes, le 8 mars est l'occasion pour le **Porte-parole du Gouvernement** de faire le point sur l'action du Gouvernement en matière de protection des droits des femmes, un axe majeur de sa politique depuis 2007. Le Porte-parole a consacré le dernier numéro de **Clés Actus** (n° 239 du 8 mars) au sujet et souligne les mesures importantes prises pour résorber les écarts de rémunération en matière professionnelle, et pour élargir l'accès des femmes à certaines fonctions ou métiers ; pour renforcer notre lutte contre les violences faites aux femmes et garantir une plus grande protection des victimes ; pour porter l'égalité hommes-femmes sur la scène internationale et au sein des instances de gouvernance mondiale ; et pour protéger, sur notre territoire, les femmes de tous âges et de tous milieux.

[Télécharger le numéro de Clés Actus sur le site du porte-parole du Gouvernement](#)

## Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur

Le ministère de l'**Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative** vient de publier la nouvelle édition de « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur ». Pour sa cinquième édition, cette brochure regroupe les principales données statistiques sur les parcours scolaires comparés des filles et des garçons : répartition selon les niveaux d'enseignement, résultats scolaires, choix d'orientation, poursuite d'études après le baccalauréat, insertion professionnelle. Les études statistiques sur les parcours scolaires des élèves établissent l'état des différences de résultats des élèves selon les sexes, souvent à l'avantage des filles. Cette publication montre les différences d'orientation entre filles et garçons, et leurs incidences ultérieures sur l'insertion dans l'emploi ainsi que sur les inégalités professionnelles et salariales entre les femmes et les hommes. Le document situe la France au niveau européen et au sein de l'OCDE. Comme les années précédentes, les données présentées constituent un tableau de bord national, qui peut être décliné, au niveau académique et au niveau des établissements scolaires, afin de disposer d'éléments qui aideront à la mise en place de politiques en faveur de l'égalité des sexes. Cette égalité, ambition politique collective, projet d'intégration sociale, est au cœur des missions de l'Ecole de la République.



[Télécharger le document sur le site de l'Education nationale](#)

## Les 26 propositions de la HALDE au gouvernement

**Eric Molinié** président de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), accompagné de femmes membres du collège, **Maryvonne Lyasid**, vice-présidente, et **Marie-France Picard**, a rencontré **Roselyne Bachelot-Narquin**, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale le 7 mars pour lui remettre des propositions examinées par le collège de la HALDE (synthèse du 8mars). **Eric Molinié** a notamment déclaré à cette occasion : « *Pour la 1<sup>ère</sup> fois, la HALDE par cette délibération met en évidence tous les risques de discriminations subies par les femmes tout au long de leur vie. Elle révèle le poids encore très présent des préjugés et des stéréotypes et trace des pistes d'action* ». Le collège de la HALDE a également examiné lors d'un collège thématique sur les discriminations subies par les femmes cinq réclamations dont quatre portaient sur des discriminations liées à l'état de grossesse et au congé de maternité.

[Retrouver l'information, la délibération et les propositions sur le site de la HALDE](#)

## Assemblée nationale

### Les projets de loi sur le Défenseur des droits adoptés

Les projets de loi organique et ordinaire sur le Défenseur des droits (Regroupement des attributions du Médiateur de la République, du Défenseur des enfants, de la HALDE) ont été adoptés en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. **Les Echos** du 10 mars signalent que députés et sénateurs se sont mis d'accord hier en commission mixte paritaire sur les deux projets de loi relatifs au Défenseur des droits. Interrogé par **Libération** du 10 mars, le député **René Dosière** dénonce la « *faiblesse congénitale* » d'un Défenseur des droits qui « *a la haute main sur des institutions qui étaient auparavant relativement indépendantes* » et se dit choqué par le choix de « *Françoise de Panafieu comme première Défenseuse des droits* ».

## Questions au Gouvernement à l'occasion du 8 mars

Plusieurs questions relatives aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes ont été posées à l'occasion de la séance des questions au Gouvernement du 8 mars. **Catherine Coutelle**, **Marie-Jo Zimmermann** et **Martine Billard** se sont intéressées à l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, **Christophe Sirugue** à la précarité du travail des femmes, **Françoise Guégot** à l'égalité entre hommes et femmes dans la fonction publique, **Pascale Crozon** à la retraite des femmes, **Anne Grommerch** à la Contraception : IVG et pilule de 3<sup>e</sup> génération, **Marie-Noëlle Battistel** à l'IVG, **Marie-Odile Bouillé** à l'accouchement sous X, et, enfin, **Pascal Deguilhem** aux violences faites aux femmes. Les questions et les réponses du Gouvernement ont été publiées sur le site de l'Assemblée.



[Retrouver le compte rendu de la séance sur le site de l'Assemblée nationale](#)

## Une question de Marie-George Buffet sur le SDFE

Lors de la séance des questions orales sans débat du 3 mars, **Marie-George Buffet** a souhaité alerter la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale sur la situation faite aux chargées de mission départementales aux droits des femmes et à l'égalité. La question et la réponse de la secrétaire d'Etat ont été mises en ligne sur le site de l'Assemblée nationale.

[Retrouver la question et la réponse sur le site de l'Assemblée nationale](#)

## Sénat

### Journée internationale des femmes : le Sénat mobilisé

L'information faisait la une des **Nouvelles du Sénat** le 9 mars : le Sénat, tout groupe politique confondu, s'est mobilisé le 8 mars pour les droits des femmes. Face aux injustices, aux inégalités, aux violences faites aux femmes, le 8 mars « *est une journée de lutte* » pour **Michèle André**, présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat. **Jacqueline Panis**, première vice-présidente de la délégation, voit dans cette journée la possibilité « *d'apporter un éclairage tout particulier sur les préoccupations des femmes dans le monde* ». La délégation aux droits des femmes du Sénat a pour premier objectif de scruter les textes en discussion au Sénat : « *nous regardons tous les projets et propositions de lois qui passent* » souligne **Catherine Morin-Desailly**, exigeant l'égalité dans tous les dispositifs prévus par la loi. « C'est une occasion de rappeler sans cesse que les droits des femmes ne sont pas acquis », explique **Odette Terrade**, « *il faut en permanence être vigilant pour ne pas régresser* ». Avec 80 sénatrices, le Sénat compte aujourd'hui 23,5 % de femmes, contre seulement 5,8 % en 1998. rappelons qu'une exposition, les « Femmes éternelles », est actuellement proposée au public jusqu'en juin sur les grilles du Jardin du Luxembourg (synthèse du 21 février).



[Retrouver la vidéo du témoignage des sénatrices](#)



## Direction générale de la cohésion sociale

### Un nouveau portrait de Sabine Fourcade

**Travail social actualités** (TSA) de mars 2011 publie un portrait de **Sabine Fourcade**, la nouvelle directrice générale de la cohésion sociale (synthèses des 14 février et 2 mars) et voit en elle « *une passionnée des politiques sociales* ». Le mensuel, qui retrace sa carrière, souligne que sa fonction est à « *grande responsabilité* », une fonction qui « *consacre un long parcours professionnel dédié aux politiques sociales* ». « *Mon engagement sera total* » a déclaré la nouvelle directrice à **TSA**.



### Nomination au Service des droits des femmes et de l'égalité en Haute-Garonne



**Emilie Provensal** a pris ses fonctions de chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité en Haute-Garonne le 1<sup>er</sup> mars. **Emilie Provensal** est titulaire du concours de « conseiller socio-éducatif » et d'un diplôme d'Etat de « conseiller en économie sociale et familiale » (ESF). Après avoir commencé sa carrière dans le sud-ouest de la France (conseillère en ESF à la Caisse d'allocations familiales de Carcassonne et professeure vacataire en vie sociale et professionnelle au lycée professionnel de Montauban, elle a été nommée conseillère en ESF à l'Office public d'habitation à loyers modérés de Pantin. Elle a ensuite été conseillère en ESF (référente RMI) au centre communal d'action sociale de Palaiseau. Avant de prendre ses nouvelles fonctions, **Emilie Provensal** était responsable du service social-logement et de l'aire d'accueil des gens du voyage à la mairie de Massy. Nous lui souhaitons la bienvenue au SDFE.

## Observatoire de la parité

### « Parité politique : un goût d'inachevé »

A l'approche des élections cantonales, un communiqué de presse titré « Parité politique : un goût d'inachevé » et plusieurs documents ont été mis en ligne sur le site de l'**Observatoire de la parité** : « Elections cantonales 2011 - candidatures : les chiffres de la parité », « Montants des retenues sur la dotation des partis politiques au titre de la parité - 2010 » et une fiche de synthèse « Réforme des collectivités territoriales : Effets induits sur la parité ». On trouvera également sur le site la présentation du Programme de l'Observatoire de la Parité pour 2011.

[Retrouver les documents sur le site de l'Observatoire de la parité](#)

## INSEE

### Droits des femmes : études et statistiques actualisées

Le 7 mars, à l'occasion de Journée internationale des droits des femmes, l'**Institut national de la statistique et des études économiques** (INSEE) a mis à la disposition des internautes une page d'études et de statistiques actualisées sur nos thématiques.

[Retrouver la page sur le site de l'INSEE](#)

## Journée internationale des femmes

### La presse s'empare du 8 mars (suite)

Poursuivons notre « petite » revue de presse avec les journaux datés des 8 et 9 mars... **Le Quotidien du Médecin** du 8 mars publie avec son numéro un cahier « Spécial femmes ». Seize pages font le tour de différents sujets évoqués régulièrement par le quotidien médical : cancer du sein, tabagisme (« *une catastrophe sanitaire en vue* »), femmes excisées, IVG, contraception et plusieurs autres sujets bien plus techniques... En ce qui concerne « *L'exercice (de la médecine) au féminin* », **Le Quotidien du Médecin** souligne que « *les femmes sont de plus en plus nombreuses en médecine et annoncées comme bientôt majoritaires* ». « *Cette évolution a modifié l'exercice* » estime le journal, « *avec une approche plus pragmatique, des revendications qui bénéficient à tous* »... « *Mais le plafond de verre est toujours là* » indique le quotidien spécialisé, « *dans les postes à responsabilité et les instances représentatives, qui restent essentiellement masculins* ». **La Mutuelle du médecin** en a profité pour diffuser avec le numéro un petit guide spécial « Femmes médecins » pour « *tout savoir sur les garanties de santé* », le congé maternité ou d'adoption, la retraite, etc. dans cette profession.



Les quotidiens gratuits du 8 mars s'attaquent également au sujet : **Direct Matin** titre à la une sur « *Les inégalités au féminin* » et **20 Minutes** consacre plusieurs articles aux inégalités et publie un cahier spécial de huit pages titré « *Etre une femme, tout simplement* ». **Le Parisien** (8 mars) a choisi lui de donner la parole à « *trois générations de femmes* » qui « *racontent les avancées de la cause féminines* » (deux pages annoncées à la une). Le quotidien consacre également l'une de ses pages « Sport » aux « *femmes dans un monde d'hommes* » soulignant « *le rôle influent* » de quatre d'entre elles « *dans des milieux plutôt réservés aux hommes* ». « *L'engagement des femmes* » titre **La Croix** (8 mars) à la une qui souligne qu'en France « *la parité entre les sexes en politique a fortement progressé* » mais qu'elle « *pourrait connaître un recul* ». Le quotidien catholique dresse le portrait de **Nathalie Kosciusko-Morizet**, une « *ministre volontariste* » et revient sur l'engagement des femmes dans les pays arabes (voir ci-dessous « **International** »). **L'Humanité** (8 mars) ouvre « *la chasse aux idées reçues* ». Pour le quotidien communiste « *l'égalité c'est pas sorcier!* ». « *Et si le masculin cessait de l'emporter sur le féminin, et pas seulement en grammaire ?* » se demande le journal à la une. « *Au travail, à la maison, dans la cité, dans la sexualité, il est temps de battre en brèche les préjugés* » s'exclame **L'Humanité** qui estime que « *les actes doivent suivre les belles proclamations* ». Les huit pages du dossier publié par le quotidien sont illustré par un intéressant travail graphique réalisé par « Les Nouveaux Messagers - Elena Vieillard ».

Continuons notre tour des journaux avec **La Tribune** (8 mars). Le quotidien économique titre à la une « *Ces femmes qui font bouger le monde* » et revient sur « *la place des femmes* » et « *la longue quête du pouvoir* » en Europe. Le quotidien donne en particulier la parole à **Viviane Reding**, vice présidente de la Commission européenne qui se dit prête à « *imposer des quotas de femmes dans les conseils d'administration* » en Europe. **La Tribune** (8 mars) se penche également sur la place des femmes et « *le machisme* » dans « *les sphères de la haute finance* ». **Le Figaro** (8 mars) a choisi de donner la parole à **Simone Veil** et **Sylvette Dionisi** pour une tribune intitulée « *Mondialiser la voix des femmes* ». La présidente d'honneur de l'association **Res Femina**, et sa présidente fondatrice, en appellent à « *davantage de respect des valeurs féminines* ». **Les Echos** (8 mars) font leur manchette de une sur « *huit femmes au parcours d'exception* » en matière de management et consacrent deux pages à leurs témoignages. Le quotidien économique publie également plusieurs brèves sur le sujet (Label égalité, FSE, etc.) et se demande si la femme est l'avenir de l'entreprise ? Un article est également consacré aux femmes dans la finance qui « *étendent leurs réseaux pour s'imposer* » et l'éditorial est dédié aux « *Femmes oubliées* »... On citera enfin nos voisins belges du **Soir** qui publie aussi un cahier spécial de huit pages avec au sommaire le classement des femmes les plus influentes de Belgique et différentes actualités autour des violences faites aux femmes ou au sexisme. En contrepoint des « *femmes influentes* », le quotidien de Bruxelles s'intéresse à la vie des femmes « *ordinaires* » dans un reportage titré « *24 heures chrono dans la vie d'une femme* ».

« *Bertrand fait un petit pas vers la parité* », titre **Libération** le 9 mars, rapportant que le ministre du Travail a promis la publication avant l'été des décrets d'application du volet « *égalité professionnelle* » de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites. Selon **Roselyne Bachelot-Narquin**, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, citée par **Libération**, ces décrets sont au nombre de trois et seront publiés en avril. « *Libé* » signale également l'action organisée par la **Maison des femmes de Montreuil** (synthèse du 8 mars) et, photo à l'appui, indique que « *les rues de Montreuil se féminisent* »... Affirmant que les membres du gouvernement « *ont fait une avalanche de déclarations* » hier en faveur de l'égalité salariale, **L'Humanité** du 9 mars estime que « *derrière les effets d'annonce, les droits des femmes au travail n'ont jamais aussi peu progressé* » et titre « *L'égalité au travail régresse* ». **Le Monde** du 10 mars publie un entretien avec **Roselyne Bachelot-Narquin**, ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale. Citant la ministre, le quotidien titre « *Il faut raccourcir et mieux rémunérer le congé parental* ». Elle indique également au journal qu'elle juge « *intéressante* » l'idée de quotas de femmes dans la haute fonction publique. **Roselyne Bachelot-Narquin** rappelle que le gouvernement va organiser au printemps « *une conférence tripartite sur l'égalité professionnelle et le partage des responsabilités familiales, et lancer, à cette occasion, un nouveau plan triennal* ».

### **Journées internationale et petits gestes...**

**Le Figaro** du 8 mars publiait plusieurs « *Confidentiels* » consacrés à la Journée internationale des femmes : l'hommage de **Jeannette Bougrab**, secrétaire d'Etat à la jeunesse, aux femmes, l'engagement de **GDF Suez** pour la mixité, l'inauguration le 11 mars d'une place **Marthe Simard** (voir synthèse du 8 mars) à Paris, ou la volonté de **Jean-François Copé** de donner une plus grande place aux femmes dans les instances de l'UMP... Le 9 mars les « *Confidentiels* » nous apprenaient que **Roselyne Bachelot-Narquin** a offert « *un tablier aux hommes du gouvernement et au chef de l'Etat* ». La ministre a en effet fait parvenir à tous les membres du gouvernement et au président de la République un livre intitulé « *La Place des femmes dans l'histoire* » et un « *deuxième petit cadeau* », selon le quotidien : « *un tablier brodé à leur prénom* ». « *Les femmes n'ont eu que le livre car elles ont déjà le tablier* » s'est amusé la ministre selon le journal.

## Une lettre ouverte au président de la République

Plusieurs sites ont repris le 9 mars les déclarations du président de la République lors d'un échange le 8 mars avec l'association des maires du Morbihan. **Le Parisien**, par exemple, souligne que **Nicolas Sarkozy** « considère que la Journée internationale des droits des femmes n'est pas « l'essentiel » du combat pour la promotion de l'égalité des sexes ». « C'est sympathique, il faut le faire, enfin parfois il faudrait qu'on se concentre sur l'essentiel », a déclaré entre autre le chef de l'Etat selon le site. Suite aux propos tenus par le chef de l'Etat, **Caroline De Haas**, porte parole d'Osez le féminisme, **Carine Favier**, Présidente du Planning Familial et **Sabine Salmon**, présidente de Femmes Solidaires ont adressé au Président de la République une lettre ouverte. Elles dénoncent « le décalage entre les propos de Nicolas Sarkozy et le quotidien de millions de femmes qui subissent encore chaque jour les inégalités. Elles s'inquiètent également « de l'absence de politiques publiques ambitieuses en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et soulignent les reculs en cours (retraite, IVG, petite enfance...) ».

## Publication du Livre Blanc des associations féministes franciliennes

Le 7 mars dernier s'est tenue dans l'hémicycle du Conseil Régional d'Ile-de-France une journée sur le thème « de la discrimination originelle à la multiplication des discriminations ? » pendant laquelle des sujets comme l'homoparentalité, la dépendance, l'insertion professionnelle et les aidants sexuels ont été traités, notamment au travers du genre (synthèse du 23 février). Les tables rondes et les débats ont réuni plus de cent personnes issues d'horizons divers qui ont dialogué, parfois vivement, sur les différents sujets proposés. Le **Centre Hubertine Auclert**, qui publiera les actes de la journée, s'affirme ainsi comme un espace véritable de réflexion et d'expertise sur ces problématiques. La soirée littéraire qui a suivi (« L'Ile de France célèbre les femmes de l'être ») dont l'objectif était de rendre visible les auteures invisibles et qui marquent pourtant l'histoire, se pérennisera et se déclinera. L'actualité du Centre, c'était également la sortie du « Livre Blanc des associations féministes, 15 recommandations pour l'égalité femmes-hommes ». 1<sup>ère</sup> enquête d'envergure sur les acteurs-trices associatifs francilien-e-s ce livre blanc dessine précisément leurs fonctionnements, souligne leurs atouts, leurs attentes, pointe leurs faiblesses et insiste sur la responsabilité des différentes politiques publiques en la matière.



[Télécharger la synthèse et le Livre Blanc sur le site du Centre](#)

### « Plus indigne que Céline : Louise ! »

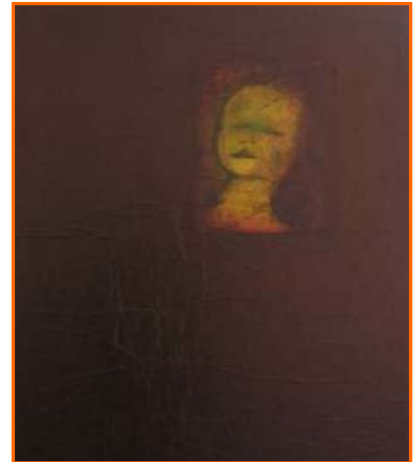
On signalera ici le « Point de vue » de **Claudie Baudino**, directrice du Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes - hommes Hubertine Auclert, mis en ligne sur le site du **Monde** au sujet des Célébrations nationales : « sur soixante six anniversaires signalés, seuls cinq concernent des femmes » s'étonne **Claudie Baudino**. Un ratio constant selon elle. « Pendant que l'on débat sans relâche de l'homme en trop, ce sont les femmes qui, en nombre, sont frappées d'indignité nationale » explique-t-elle.

[Retrouver le point de vue sur le site du Monde](#)



## « Donner à savoir ... donner à voir » à Marseille

Dans le cadre de la journée internationale des femmes, l'association **SOS femmes** expose dans ses locaux à Marseille du **lundi 7 mars** au **lundi 4 avril** les œuvres de l'artiste **Anne Marie-Pasdeloup**, une démarche qui, selon l'association « s'inscrit tout naturellement dans (sa) mission qui consiste en premier lieu à la mise en sécurité des femmes victimes et de leurs enfants, mais également à sensibiliser le grand public à cette problématique. SOS Femmes a donc souhaité, en ce mois de mars 2011, « Donner à savoir ... donner à voir ». L'artiste, **Anne Marie Pasdeloup**, présente un travail qui « fait trace de toutes les violences qu'elle a rencontrées, côtoyées, subies dans sa vie de femmes, de travailleuse, de mère ... de citoyenne ». Et l'association d'expliquer que ses locaux « sont particulièrement appropriés pour accueillir cette exposition, de par leur configuration mais également de par leur représentativité ». « Cette exposition qui se fait écho de toutes les souffrances que nous côtoyons au quotidien » ajoute **SOS Femmes**. (Illustration © Anne Marie-Pasdeloup).



## Communiqués des associations

Signalons que trois associations ont diffusé des communiqués spécifiques le 8 mars. « *Dépassé le féminisme ? Mon œil !* » s'exclame **Osez le féminisme** qui a proposé sur son site aux internautes d'exprimer leurs raisons de s'engager pour l'égalité entre les femmes et les hommes. « *Le nombre de témoignages reçus, de coups de gueule et de raisons de s'engager montrent que le féminisme, en 2011, est toujours d'actualité* » indique l'association. « *Stéréotypes de genres, inégalités salariales, répartition des tâches ménagères ou encore inégalités dans l'accès aux responsabilités : tout y passe. Les femmes en ont assez, au XXI<sup>e</sup> siècle, de subir encore un système patriarcal qui les maintient en infériorité dans tous les domaines* » souligne **Osez le féminisme**. Le **Planning familial** de son côté s'interroge : « *En cette journée internationale des droits des femmes 2011 : Joyeux 8 mars, les femmes ???* » et constate : « *l'égalité entre les femmes et les hommes est peut être inscrite dans la loi, en France, mais non dans le quotidien de nombreuses femmes* ». « *Sans remise en cause des rapports de domination, pas d'égalité réelle !* » estime l'association qui se demande : « *à quand un 8 mars qui célèbre enfin une véritable égalité et garantisse les droits fondamentaux de TOUTES LES FEMMES tous les jours ?* ». Enfin, le **Collectif national pour les droits des femmes** (CNDF) dénonce des célébrations de « *marchands* » et de « *machos* » qui récupèrent les luttes féministes. « *Quand on y pense, ces dérives sont quand même folles : un sexe célèbre l'autre, avec son cortège de mièvrerie et d'hypocrisie. Au nom de quoi ? Pour penser se rattraper des 364 autres jours de l'année qui sont des jours d'oppression ? Vu comme ça le 365<sup>ème</sup> aussi d'ailleurs* » s'indigne le **CNDF**.



## Egalité dans la vie professionnelle

### Agnès Bricard à la tête du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Réunis en session le 9 mars, les membres élus du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables ont porté **Agnès Bricard** à la présidence de leur institution (synthèses des 2 décembre 2010, 21 février et 2 mars). Ainsi pour la première fois depuis la création de l'Ordre, une femme accède au poste de Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables. Dans le communiqué diffusé à l'occasion par l'Ordre, **Agnès Bricard** indique qu'elle « *poursuivra le développement de l'Association des Femmes diplômées d'Expertise-Comptable Administrateurs qu'elle a créée en 2010, qui compte déjà plus de 1000 membres et qui met la profession au cœur des enjeux actuels de modernité et de performance* ». **Les Echos** du 10 mars consacrent un portrait à **Agnès Bricard**.

### L'autorité des marchés financiers doit se féminiser

**Jean-Pierre Jouyet**, président du gendarme de la Bourse, souhaite qu'à l'occasion du renouvellement fin mai de six des seize membres du collège de l'**Autorité des marchés financiers** (AMF), que des femmes soient nommées. En effet, au collège de l'AMF, elles ne sont actuellement que deux. « *Il en faudrait au moins cinq* » a déclaré le président dans **Le Figaro** du 3 mars.

### Les banques s'engagent sur l'égalité professionnelle

L'accord salarial des banques conclu entre l'**Association française des banques** (AFB) et Forces ouvrières (FO), la Confédération fédérale des travailleurs (CFDT) et la Confédération fédérale des travailleurs chrétiens (CFTC) inclut un engagement sur l'égalité professionnelle. Comme le souligne **Liaisons sociales** du 3 mars, « *la branche s'engage à faire progresser le taux des femmes parmi les cadres pour atteindre 44 % à fin 2014* ».

### L'encadrement féminin comme moteur de la performance économique ?

**L'Express** du 2 mars s'interroge sur les corrélations entre le taux d'encadrement féminin des sociétés et leurs performances économiques. **Michel Ferrary**, chercheur, a établi que « *les structures du CAC 40 comptant plus de 35 % de femmes cadres ont connu, entre 2002 et 2006, une croissance de 23 % de leur chiffre d'affaires, contre seulement 14 % pour celles présentant un taux inférieur* ». Mais ces résultats doivent être nuancés pour **François Fatoux** de l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises. « *Il n'est pas évident que les liens observés en termes de performances des femmes soient les mêmes pour de petites entreprises ou des entreprises non cotées* ». Par ailleurs, « *en valorisant les qualités relationnelles des femmes, ces recherches justifient leur présence dans certaines fonctions, comme les ressources humaines, ou encore la communication, où elles sont déjà surreprésentées* ». Cependant, même si la réponse n'est aujourd'hui pas encore tranchée, en reliant féminisation et performance économique, « *ces études peuvent contribuer à la promotion de l'égalité professionnelle* ». Dans le même ordre d'idée, et avec les nuances d'usage, citons deux autres articles (datés du 8 mars) : « *Les banques les plus rentables sont aussi celles qui emploient le plus de femmes* » (**Le Monde**) et « *Les PME dirigées par les femmes sont plus performantes* » (**Le Figaro**).

## La société générale sur la route de l'égalité professionnelle

**Anne Marion-Bouchacourt**, DRH et membre du comité exécutif du groupe bancaire estime que la **Société générale** « est en avance sur le sujet des femmes ». Elle indique dans **Le Figaro** du 7 mars qu'« à ce jour, le groupe compte 42 % de femmes cadres contre 23 % il y a cinq ans ». Une progression qu'elle explique par « la volonté de la direction, la mise en place d'un processus et le temps ». Une information reprise dans **Les Echos** du 10 mars sous le titre « *La Société Générale veut féminiser son conseil d'administration* ».

### « Ma boîte et mes enfants d'abord »

**Le Soir**, dans son supplément « Références » du 5 mars, se penche sur « ces mamans à la recherche d'une troisième voie pour concilier vie de famille, vie de couple, vie professionnelle et vie personnelle épanouies. (...) Faute de pouvoir concilier leur nouveau statut de mère et une carrière de salariée, nombre de femmes se lancent dans la création d'entreprise. Mères et entrepreneuses : les mompreneuses pourraient révolutionner le marché ».

## Egalité dans la vie personnelle et sociale

### « Pas de bébés à la consigne » : ils vont redescendre dans la rue

Un an jour pour jour après la mobilisation du printemps 2010, le collectif **Pas de bébés à la consigne** appelle professionnels et parents à manifester de nouveau, **vendredi 11 mars** partout en France, leur mécontentement face à la politique gouvernementale de la petite enfance, à laquelle le collectif oppose un « plan d'urgence » destiné à enrayer la dégradation des conditions d'accueil des enfants et de travail des personnels et à répondre aux besoins des familles. **L'Humanité** du 10 mars fait le point sur les revendications du collectif et annonce cette manifestation comme « *l'acte II du mouvement de la petite enfance* ».

### Recours gracieux pour non application de la loi 2001 sur l'IVG

Le 10 janvier, l'**Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception** (ANCIC), la **Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception** (CADAC) et le **Planning Familial**, ont déposé un recours gracieux pour non application de la loi 2001 sur l'IVG, la contraception, et l'éducation à la sexualité auprès du Premier ministre (synthèses des 17, 19 et 21 janvier). Les trois associations ont diffusé un communiqué le 10 mars pour annoncer qu'« à ce jour, aucune réponse officielle ou officielle n'a été faite aux associations sur les suites données à ce recours (...) ». Les associations dénoncent une situation qui se dégrade et demandent comment elles doivent interpréter le silence du gouvernement. « *Face à l'immobilisme, les associations saisiront les juridictions compétentes pour que la loi de 2001 relative à la contraception, l'IVG et l'éducation à la sexualité soit enfin appliquée* » concluent-elles. On signalera que le quotidien gratuit **Métro** du 8 mars publiait un article sur « *L'avortement, un acquis en danger* » et annonçait que, selon un sondage **OpinionWay**, « 83 % des femmes se disant prêtes à se mobiliser pour défendre le droit à l'IVG ».



## Non discrimination dans les assurances

Cherchant à déterminer qui sont « *les gagnants et les perdants de la parité tarifaire* » en matière d'assurances, **La Tribune** du 10 mars affirme que le futur tarif « *unique* » « *devrait, selon toute logique se situer à mi-distance entre ceux des femmes et ceux des hommes* ».

## Publication, parutions

### Les Inégalités sociales de santé

On signalera un numéro thématique du **Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)**, publié par l'**Institut de veille sanitaire (InVS)** n° 8-9 du 8 mars 2011 consacré aux « *Inégalités sociales de santé* ». « *L'amélioration de l'état de santé moyen au cœur de nos politiques publiques de santé ne peut donc suffire et notre système de santé doit se fixer un deuxième objectif explicite, celui de réduire les inégalités sociales de santé* » explique l'éditorial. « *De fait, cet objectif est aujourd'hui sur l'agenda. Il est au cœur du plan cancer 2, un rapport du Haut Conseil de la santé publique appelle à « sortir de la fatalité » et il est inscrit dans les missions des Agences régionales de santé. Ce numéro du BEH approfondit nos connaissances et notre compréhension des phénomènes en jeu, mais que peut-on retenir pour proposer des pistes d'intervention et de politiques publiques ?* ». « *Alors que les résultats sanitaires obtenus en France sont d'un très bon niveau par rapport aux pays qui nous entourent, les inégalités sociales de santé ne montrent aucune tendance à disparaître* » s'inquiète l'Institut.



[Télécharger le numéro sur le site de l'InVS](#)

## Colloques, événements

### « Femmes des lumières et de l'ombre : un premier féminisme »

L'association **Mix-Cité 45** organise à Orléans les **jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 mars** un colloque placé sous la présidence d'honneur de **Geneviève Fraisse** : « *Femmes des lumières et de l'ombre : un premier féminisme (1774-1830)* ». Ce colloque réunira plusieurs chercheurs-res d'universités françaises, luxembourgeoise, tunisiennes (Kairouan, Tunis), canadienne (Montréal) et américaine (Rhode Island). Il est organisé avec le concours de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), du Conseil régional du Centre, de la médiathèque d'Orléans, du Musée des Beaux Arts, de l'université d'Orléans et de l'association Elles aussi.

[Consulter le programme du colloque](#)





## Culture, communication

### « We want sex equality » à l'affiche

Le film « We want sex equality », un film de **Nigel Cole** a fait sa sortie dans les salles mercredi 9 mars, après son avant première pour la Journée internationale des femmes. Ce film raconte la grève de 187 ouvrières anglaises dans une usine Ford, en 1968 pour demander une requalification de leur travail et un salaire presque égal à celui des hommes. Leur mouvement de trois semaines paralysera toute l'usine, à l'époque la plus grande d'Europe. La presse quotidienne du 9 mars se fait un large écho de la sortie du film et les critiques sont plutôt bonnes : « *Elles ont fait trembler le sexe fort* » (**Le Parisien**), « *La grève en jupons* » (**Le Figaro**), « *Debout les damnées de la terre !* » (**L'Humanité**). Les hebdomadaires de cette semaine ne sont pas en reste : **Elle**, **L'Express**, **Le Nouvel Observateur** et **Le Point** signale la sortie du film...



### Numéro spécial « Femmes et histoire »

**Le Point** dédie son hors série « Historia » de mars et avril aux « 100 idées reçues sur les femmes dans l'Histoire » : de Cléopâtre, Aliénor d'Aquitaine, Blanche de Castille, Jeanne d'Arc, Anne de Bretagne, Catherine de Médicis, Madame de Sévigné, la Pompadour, Marie-Antoinette, l'impératrice Eugénie ou Simone de Beauvoir...

### Un Hors-série sur Simone de Beauvoir

Le hors-série du **Monde** « Une vie, une œuvre » de mars est consacré à « Simone de Beauvoir, une femme libre ». **Josyane Savigneau** retrace le parcours qui mène la jeune Simone Bertrand de Beauvoir, née en 1908 et promise à devenir une femme conventionnelle, au destin du « Castor », agrégée de philosophie, romancière, compagne de Jean-Paul Sartre, et essayiste, qui, avec « Le Deuxième Sexe », est devenue la référence du féminisme contemporain.



### Lucas Cranach, le « peintre des femmes »

La presse s'est fait l'écho de l'exposition au musée du Luxembourg consacrée à « Cranach et son temps ». Cranach, « *un peintre allemand du XVIème siècle, qui sut, mieux que personne, donner des couleurs et des formes à la sensualité féminine* » selon **Le Figaro magazine** du 11 février, « *peintre novateur humaniste et acteur de la Réforme* » pour **Télérama** du 9 février. Comme le souligne **L'Humanité** du 21 février, « *l'opération réussie du musée du Louvre pour le rachat des Trois Grâces de Cranach, avec un appel aux donateurs privés, a sans doute fait que l'on reparle comme jamais du peintre et graveur de la Renaissance allemande* ». Ce peintre fit des femmes dévêtues l'un des grands thèmes de son œuvre, en pleine guerre de religion. « *Pourquoi et comment* » se demande **L'Express** du 9 février.

## Bilan de la Foire du livre de Bruxelles

**Le Soir** a publié plusieurs articles sur la Foire du livre de Bruxelles (synthèse du 16 février) pour rappeler l'ouverture de la Foire (17 février) ou souligner que le thème des femmes choisi cette année avait « fait recette » avec un public plus nombreux que les années précédentes (22 février). Le quotidien belge a également mis à l'honneur dans son édition du 18 février **Joumana Haddad** (photo), l'auteure de « J'ai tué Schéhérazade » (synthèse du 8 septembre 2010).



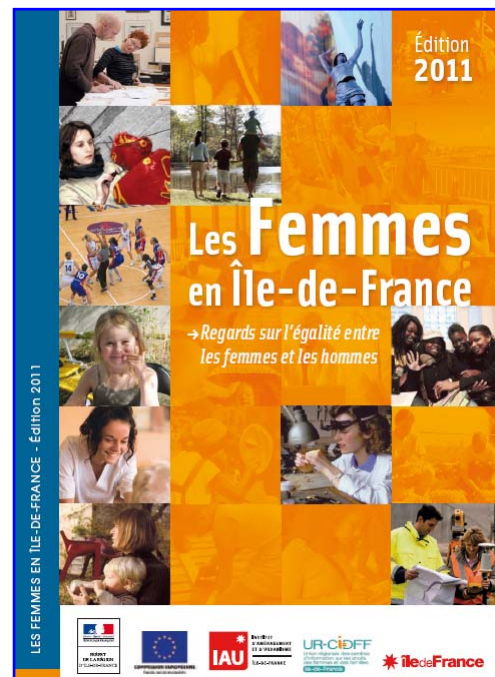
## Diffusion d'« Une semaine SANS les femmes »

Plusieurs journaux du 8 mars sont revenus longuement sur l'émission « Une semaine SANS les femmes » (synthèses des 17, 19 janvier et 16 février). « Sans femmes, c'est pas pareil » témoigne **Le Parisien** ; une « réussite » selon **Le Figaro** qui parle d'un « village à l'heure masculine » ; « La vie sans les femmes », « une télé-réalité au service de la cause féminine » juge **Le Soir** ; « sept jours sans les femmes » et c'est la « panique au village » s'amuse **France Soir**... Pour être complet signalons que le supplément télévision du **Monde** paru le 20 février annonçait l'émission à la une et soulignait qu'elle était un véritable test pour **France 2**, « au-delà des clichés et des idées reçues », et que **Libération** des 5 et 6 mars voyait « France 2 dans les affreux de la télé-réalité ».

## Régions

### « Les Femmes en Ile-de-France - Regards sur l'égalité entre les femmes et les hommes »

L'**Institut d'aménagement et d'urbanisme** d'Ile-de-France (IAU IDF) s'intéresse à la situation des femmes en Ile-de-France et publie une **Note rapide économie** sur l'activité des Franciliennes. Selon cette note, « l'activité des femmes s'est fortement généralisée. Mais tandis que la mixité progresse dans certains secteurs qualifiés, l'emploi féminin se polarise sur les métiers les moins qualifiés. Plus contraintes que les hommes dans la conciliation des temps de vie, plus souvent victimes de préjugés, les femmes sont sous-représentées dans les postes à responsabilité ». Parallèlement, deux chargées d'études de l'institut ont dirigé un **ouvrage collectif** qui vient de paraître « Les Femmes en Ile-de-France - Regards sur l'égalité entre les femmes et les hommes ». Premier constat : bien que la présence des femmes sur le marché du travail se soit généralisée, des disparités persistent. Un état des lieux et un éclairage sur les conditions de vie et d'emploi des Franciliennes est à découvrir dans ces deux publications.



[Retrouver la note et télécharger l'étude sur le site de l'IAU](#)

## Région Centre : « De l'égalité formelle à l'égalité réelle »

Le **Conseil économique social et environnemental régional** (CESER) de la région Centre a publié fin 2010 un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes : « Femmes - Hommes. De l'égalité formelle à l'égalité réelle : des fondements, un paradoxe, des perspectives ». Il s'agit du sixième rapport réalisé par la section « Egalité, mixité et lutte contre les discriminations » du **CESER**, qui a été mise en place parmi les toutes premières en 2003. Le rapport a identifié dix freins majeurs pouvant expliquer les inégalités entre le droit et la réalité. Il propose également trente-sept préconisations pratiques pour transformer la société et faire progresser l'égalité. Il s'est particulièrement attaché aux « *femmes aux activités invisibles* » : les femmes au foyer, les aidantes familiales ou conjointes dans une entreprise familiale dont le rôle social et économique n'est pas calculé. Le rapport a été mis en ligne sur le site du CESER.

[Télécharger le rapport sur le site du CESER](#)

## Europe

### Nouveau pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Le **Conseil de l'Union européenne** a adopté le 7 mars un « Nouveau pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes couvrant la période 2011-2020 ». Ce nouveau pacte, qui figure à l'annexe des conclusions du Conseil, réaffirme que l'**Union européenne** (UE) est déterminée à combler les écarts entre hommes et femmes dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de la protection sociale, à promouvoir un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée des femmes et des hommes et à lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes. Dans ce pacte, le Conseil demande instamment que les États membres et l'Union prennent des mesures visant : à mettre un terme à la conception stéréotypée des rôles de l'homme et de la femme, à garantir l'égalité de rémunération pour un même travail et à encourager une participation égale des femmes au processus de prise de décision ; à améliorer l'offre de services d'accueil abordables et de qualité pour les enfants et à favoriser des formules souples de travail ; et à renforcer la prévention de la violence à l'égard des femmes et la protection des victimes, et à insister sur le rôle des hommes et des garçons pour éradiquer la violence à l'égard des femmes. Le pacte réaffirme également qu'il importe d'intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les domaines d'action, y compris les politiques extérieures de l'UE. L'égalité des sexes est consacrée par le traité UE, qui affirme que « l'Union promeut l'égalité entre les femmes et les hommes » et que cet objectif doit sous-tendre toutes ses actions. L'égalité entre les hommes et les femmes revêt aussi une dimension économique importante, et tous les États membres sont convenus de dynamiser l'emploi des femmes et des hommes dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Les États membres sont par conséquent encouragés à promouvoir des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes, plus particulièrement en ce qui concerne les lignes directrices de l'UE pour l'emploi. La Commission et le Conseil sont également invités à intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans le cadre de l'examen annuel de la croissance effectué par l'UE.

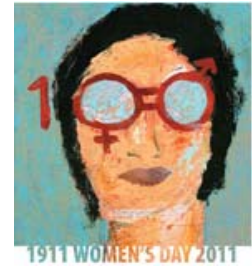


[Retrouver le document sur le site du Conseil de l'Union européenne](#)

## Déclaration de Viviane Reding

Aujourd'hui, la **Commission européenne** continue à prendre des mesures concrètes pour renforcer davantage l'égalité entre les femmes et les hommes. A l'occasion de la Journée internationale des femmes, **Viviane Reding**, vice présidente de la Commission a fait une déclaration qui a été mise en ligne sur le site de l'institution.

[Retrouver la déclaration de Viviane Reding](#)



## Les inégalités entre les femmes et les hommes en France et en Europe

Le 8 mars 2011 l'**Observatoire des inégalités** a mis en ligne une synthèse sur « Les inégalités entre les femmes et les hommes en France et en Europe ». Selon l'Observatoire, « *les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent, mais on est encore loin d'atteindre l'égalité* ». L'**Observatoire des inégalités** fait le tour de la question en France et en Europe.

[Retrouver la synthèse sur le site de l'Observatoire](#)

## Position du Conseil de l'Europe sur les droits des femmes

Le **Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe** a diffusé et mis en ligne le 8 mars un document de synthèse sur les droits des femmes. Ce document présente la position du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur les droits des femmes. Il résume brièvement les constats du Commissaire qui figurent dans les rapports de ses visites de pays, dans ses documents thématiques et dans ses recommandations, avis et points de vue. En rassemblant ces constats issus de ses différentes activités, le Commissaire propose une synthèse de ses conclusions et recommandations concernant les droits des femmes. La présente position sera régulièrement mise à jour, en fonction des nouveaux éléments réunis par le Commissaire.

[Consulter le document sur le site du Conseil de l'Europe](#)

## International

### Belgique : vers un quota de femmes pour les entreprises cotées en Bourse

A la une du 4 mars, **Le Soir** annonce qu'« *une loi imposera bientôt aux entreprises cotées en Bourse d'avoir un minimum de 33 % d'administrateurs de l'autre sexe dans leurs conseils* ». Le quotidien ouvre le débat : **Fabienne Bister**, administratrice déléguée d'une entreprise non cotée en bourse considère qu'« *une recommandation aurait été plus adaptée [...] car il faut laisser du temps au temps et qu'une recommandation est une sorte de d'obligation morale* ». En revanche, **Mia Doornaert**, éditorialiste et experte indépendante au cabinet du Premier ministre, estime que « *les quotas sont un mal nécessaire pour un certain temps, car ce n'est que comme cela qu'on obligera les hommes et les femmes à aller regarder ce qui freine les femmes dans leur carrière* ».

### Meilleure appréhension du sida par les femmes en Afrique

« *En Afrique, les femmes séropositivent* » ose **Libération** du 9 mars qui rend compte d'un colloque organisé le 7 mars à Dakar (Sénégal) qui « *a montré que la population féminine appréhendait mieux la maladie* ».



## Les femmes du Vatican

« L'Etat le plus machiste du monde où le pouvoir suprême de toute éternité a été réservé aux hommes » s'ouvre-t-il peu à peu aux femmes ? C'est l'objet d'un article paru dans **Le Monde magazine** du 5 mars. Plusieurs portraits de femmes travaillant pour le Vatican sont mis en avant comme **Silvia Guidi**, première journaliste femme jamais embauchée par le quotidien du Vatican, **Barbara Frale**, « qui a fait des 80 kilomètres de travées des archives secrètes du Vatican son univers professionnel », ou **Claudia di Giovanni**, « qui règne sur les 3 000 titres de la cinémathèque du Vatican ». Cependant, comme le note **Lucetta Scaraffia**, journaliste, « leur rôle reste encore marginal et modeste ».

## Italie : conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

En Italie, les partenaires sociaux ont signé un avis commun sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Le 7 mars, le ministère du Travail, puis la Cisl, la CGIL, l'Uil et l'UGL, côté syndical, Confindustria et Rete Imprese Italia (Confartigianato, CNA, Casartigiani, Confcommercio, Confesercenti) côté patronal ont signé un avis commun sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, qui contient notamment des lignes directrices pour la négociation collective. (D'après **Planet Labor**).

## Tir à la mitrailleuse sur une Marche des femmes en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire la Journée internationale des femmes « tourne au drame et à la confusion » indique **Le Monde** dans son édition du 10 mars. Le quotidien publie une photo d'une manifestante en pleurs à la une sous le titre « Sanglante Journée de la femme à Abidjan ». Les forces fidèles à Laurent Gbagbo ont en effet tiré à la mitrailleuse lourde sur une marche des femmes organisée le 3 mars faisant au moins sept morts ... Une violence qui selon **Le Monde** est « inéluctable ».

## Quarante femmes manifestant contre le viol arrêtées au Soudan

Toujours selon **Le Monde** du 10 mars, la police antiémeute soudanaise a arrêté hier plus de quarante femmes qui manifestaient contre les agressions sexuelles et les discriminations, scandant « Non aux abus sur les femmes ! Non aux viols ». Les groupes de défense des femmes soudanaises avaient prévu cette manifestation à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Elles défilaient contre les lois discriminatoires et pour protester contre le viol d'une opposante au régime par les forces de sécurité.

## Les femmes afghanes

Le bulletin de la commission femmes (n° 29) d'**Amnesty international** publie un numéro spécial « Afghanistan ». Il souligne entre autre qu'une première journée d'étude sur la situation des femmes afghanes depuis la chute des talibans a eu lieu le 24 avril 2010 en France et que les droits des femmes ne sont toujours pas une priorité. **Le Monde** du 25 février indique d'ailleurs dans une brève que même si « 2,4 millions de jeunes Afghanes sont actuellement inscrites à l'école, alors qu'elles n'étaient que 5 000 en 2001 au moment de la chute du régime des talibans, (...) l'éducation des filles afghanes se heurte toujours à de graves problèmes d'accès et de qualité ». Par ailleurs, **Le Figaro** du 27 février consacre sa rubrique « Trait et portrait » à **Fawzia Koofi**, une jeune députée afghane, qui raconte dans un livre intitulé « Lettres à mes filles » son combat en faveur des femmes de son pays.

## La place des femmes dans les révolutions arabes

Nous avons évoqué à plusieurs reprises la place des femmes dans les révolutions arabes (synthèses des 25, 28 janvier et 7 février) ainsi que la marche de soutien organisé par le **Collectif national des droits des femmes (CNDF)** (synthèse du 2 mars). De nombreux articles sont parus depuis notre dernière information sur ce sujet. « *Femmes arabes, le monde entier nous observe !* » s'exclamait **Fatma Bouvet de la Maisonneuve**, médecin psychiatre franco-tunisienne, dans **Marianne** du 12 février qui réclamait « *une séparation constitutionnelle de la religion et de l'Etat* » en Tunisie. **Le Nouvel Observateur** du 17 février donnait la parole à **Hélé Béji**, écrivaine et universitaire, fondatrice du Collège international de Tunis, qui répondait à quelques questions sur « *la révolution des Tunisiennes* ». **Libération** du 25 février se penchait sur « *les femmes dans la rue* » au Yémen et **Le Nouvel Observateur** du 3 mars publiait la lettre de **Souhayr Belhassen**, présidente de la **Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme**, sous le titre « *L'enjeu des femmes dans les révolutions arabes* ». Le supplément **The New York Times - Le Figaro** du 4 mars consacrait sa une, richement illustrée, à « *L'aube de la femme arabe* » et soulignait que « *les Tunisiennes sont une source d'inspiration pour le Moyen-Orient* ». Dans un dossier spécial sur « *L'égalité des femmes : l'enjeu du XXIe siècle* », **L'Humanité** du 5 mars, revenait dans plusieurs articles sur la place des femmes dans les mouvements en cours en Algérie, en Tunisie ou en Egypte. Sous le titre « *Les révolutions en marche passent par les femmes* », le quotidien communiste rendait compte le 7 mars de la marche organisée le 5 par le **CNDF**. Enfin, **La Croix** du 8 mars, dans son dossier sur les « *révoltes du monde arabe* », titrait sur les « *femmes courage en première ligne* » au Yémen, en Egypte et en Tunisie. Signalons pour finir la tribune mis en ligne sur le site du **Monde** signée par **Nadia Chaabane**, **Sérénade Chafik**, **Suzy Rojzman**, et **Maya Surduts** (féministes d'Egypte, de France, de Tunisie) intitulée « *Le soulèvement du monde arabe doit s'accompagner du respect des droits des femmes* ». (Photo : manifestation parisienne du 5 mars © Nelly Trumel).

[Lire la tribune sur le site du Monde](#)



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur - Photos © DR

**Direction générale de la cohésion sociale** – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Bureau de l'animation et de la veille – [dgs-sdf-synthese@social.gouv.fr](mailto:dgs-sdf-synthese@social.gouv.fr) - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>